

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

## Les anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1923, tome 22, p. 117-118

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

## LES ANCIENS

**NOMINATIONS.** — Dans le Clergé : M. l'Abbé **Léon Jaccoud**, curé-doyen de Villaz-St-Pierre (Frib.) a été nommé chapelain de Villaz-St-Pierre. — M. l'Abbé **Maurice Follonier**, vicaire de Nendaz, a été nommé curé de Venthône. — M. l'Abbé **Louis Conus**, vicaire à Gruyères, a été nommé curé de Corbières (Frib.). — M. l'Abbé **Henri Crausaz**, vicaire à Châtel-St-Denis, a été nommé curé de La Joux (Frib.). — M. l'Abbé **Jules Dénervaud**, vicaire à Genève, a été nommé curé de Hauteville (Frib.). — M. l'Abbé **Paul Bourquard**, curé de Develier (J.-B.), a été nommé curé-doyen de Courrendlin ; il est remplacé à Develier par M. l'Abbé **René Bréchet**, curé de Fontenais (J.-B.) — M. l'Abbé **Edmond Barbey**, de Vandœuvres (Genève) a été nommé vicaire à St-Joseph, Genève. — M. l'Abbé **Henri Cartier**, de Mons (Belgique), vicaire à Carouge. — M. l'Abbé **Pierre Marquis**, de Genève, vicaire à Ste-Clotilde, Genève. — M. l'Abbé **Adrien Mauris**, de Genève, vicaire à St-Antoine, Genève. — M. l'Abbé **Maxime Cordelier**, de Montfaucon (J.-B.), vicaire à Porrentruy. — M. l'Abbé **Paul Fleury**, de Courcelon (J.-B.), vicaire à St-Imier. — M. l'Abbé **Eugène Friche**, de Vicques (J.-B.), vicaire à Courrendlin. — M. l'Abbé **Albert Membrez**, de Courtételle (J.-B.), vicaire à Berne.

Les R<sup>ds</sup> Pères **Aloys Crausaz**, d'Auboranges (Frib.) et **Théophile Dumas**, de Mézières (Frib.) de l'Ordre des Capucins, ont été désignés pour la Mission des Iles Seychelles.

**Promotion militaire.** — M. **Henri Défayes**, de Leytron, a été promu au grade de capitaine d'infanterie.

**EXAMENS.** — M. **Alfred Besse**, de Bagnes, a obtenu le doctorat en médecine, à l'Université de Lausanne. — MM. les docteurs **Ephrem Delherse**, à Monthey, et **André Torrione**, à Martigny, ont obtenu du Conseil d'Etat valaisan l'autorisation de pratiquer la médecine dans le canton. — M. **Edouard Lovey**, de Martigny-Ville, a passé l'examen de pharmacien assistant à l'Université de Lausanne. — M. **Jean Constantin**, d'Arbaz, a passé la première

partie de la licence en Sciences économiques à l'Université de Fribourg. — A la même Université, M. **Roland Coquoz**, de Martigny-Ville, a subi les premiers examens de droit ; MM. **Alfred Clavier**, de Miège, et **Albert Pheulpin**, de Delémont, le premier propédeutique de médecine. — M. **Pierre Voiriot**, de Genève, a subi le second examen de droit, à l'Université de Lyon.

Nouvelles retardées : Ont passé l'examen de maturité classique : MM. **Joseph Richoz**, de Vauderens, (Fribourg), et **Simon Stékoffer**, de Boécourt, (Jura-Bernois), au Collège de Fribourg ; M. **Gabriel Deslarzes**, de Bagnes, au Collège de Schwyz. — Maturité technique : M. **Théophile Fellay**, de Bagnes, au Collège de Sion.

**MARIAGES.** — Nous avons appris le mariage de M. **Pierre Parvex**, ingénieur à Castellane, (France) avec Mlle Angéline Galetti, de Collombey, sœur elle-même d'un ancien élève.

**A L'ABBAYE.** — M. le Chne **Antoine Grob** a été nommé directeur du Pensionnat ; M. le Chne **Paul Chervaz** a été nommé directeur de l'Institut de Pollegio (Tessin) ; M. le Chne **Ignace Mariétan** a été nommé membre du comité de la Société helvétique des sciences naturelles ; M. le Chne **Dario Gianetti** a été nommé inspecteur du Lycée ; M. le Chne **Max Grandjean** a été nommé bibliothécaire du Collège ; M. le Chne **Chrétien Follonier** a obtenu la licence en droit canon, à Rome ; M. le Chne **François Chevalley** a obtenu la licence en théologie, à Rome et a été nommé inspecteur des Petits et professeur de II<sup>e</sup> Ind., M. le Chne **Albert Maret** a été nommé professeur à l'Institut de Pollegio (Tessin) ; M. le Chne **Jules Monney** a été nommé inspecteur des Grands et chargé d'une partie de Syntaxe ; M. le Chne **Emile Noverraz** a été nommé inspecteur des Externes ; M. le Chne **Louis Poncet** a été nommé professeur de I<sup>e</sup> Ind. ; M. le Chne **André de Bavier** a reçu le sous-diaconat ; M. le Chne **Joseph Gross** a fait la profession solennelle.

A tous nos plus sincères félicitations.